

Expertise en RH pour appuyer la mise en œuvre du plan de changement organisationnel du MEF

| | |
|----------------------|---|
| Pays : | République du Congo |
| Région : | Afrique |
| Contractant : | Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO) |
| Partenaire : | Ministère de l'Economie Forestière (MEF) |
| Durée : | Septembre 2022 – Mai 2023 |



Contexte

Conformément au diagnostic organisationnel, le Programme d'accompagnement au changement pour la mise en œuvre du FLEGT-APV (PACO) piloté par le Ministère de l'Economie Forestière (MEF), vise à réorganiser et renforcer les Directions Départementales de l'Economie Forestière (DDEF) pour mettre en œuvre durablement le Système de Vérification de la Légalité (LVS) conformément aux exigences du FLEGTAPV. Par ailleurs, le programme vise à améliorer l'efficacité, le suivi et la transparence des contrôles DDEF pour renforcer le respect des LVS des opérateurs du secteur.

Objectif

La gestion des ressources humaines du MEF est renforcée et modernisée afin de répondre aux objectifs de réorganisation du Ministère de l'Economie Forestière et de permettre à des agents exemplaires du MEF d'évoluer.

Activités

Réalisé via le partenaire contractuel Institut européen des forêts (EFI), Joensuu, Finlande

- Préparation d'un rapport personnel
 - Analyse des effectifs
 - Calcul des indicateurs clés RH
- Analyse RH comparative (Benchmarking) et identification des meilleures pratiques RH
- Définition de recommandations liées au développement organisationnel et RH
- Stratégie d'affectation du personnel existante
- Bilan de compétences des cadres supérieurs et intermédiaires du MEF
- Plan de formation
 - Évaluation de l'existant
 - Mise à jour du plan de formation basé sur des analyses d'écart pour les cadres
 - Élaboration d'un plan de développement personnel (PDP) pour les postes de direction
- Elaboration des spécifications techniques pour la partie RH en vue de développer une application ERP

Résultats atteints

- Les procédures de gestion du fichier personnel sont pragmatiques, adaptées au fonctionnement et aux ressources du MEF et documentées.
- La base de données consolidée est analysée et les résultats sont présentés
- Une stratégie d'allocation du personnel existante est développée
- Un bilan de compétences est réalisé
- Le plan de formation est mis à jour